



GERER LES TENSIONS ET DÉSAMORCER LES CONFLITS AU SEIN DE SON EQUIPE

4-5 avril 2022

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables d'établissements ou de services d'accueil du jeune enfant, directeurs/trices de centres sociaux, de centres de loisirs, Animatrices de Relais Petite Enfance, responsables techniques, éducateurs de jeunes enfants ...

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigé à l'entrée en formation

OBJECTIFS

- Identifier les signes avant-coureurs des situations génératrices de conflits au sein d'une équipe
- Décrire les pratiques favorisant le désamorçage des conflits
- Définir une trame pour conduire un entretien de recadrage

CONTENU/DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Première journée

Ouverture de la formation

La genèse des situations conflictuelles

Les conséquences des conflits sur la vie institutionnelle

Analyse des scénarii conflictuels générateurs de tensions entre les membres d'une équipe

La détection des signaux avant-coureurs d'une situation se transformant en conflit

Les processus de désamorçage et de traitement de conflit

Les processus et les différentes étapes de traitement des conflits

Principes pour préparer et organiser une négociation

Partage de représentations et feed-back

Exercices et mises en situation

Deuxième journée

Les collaborations difficiles et les situations de recadrage

L'entretien de résolution de problème et l'entretien de recadrage

- o Les conditions pour mener à bien l'entretien
- o Définition des objectifs
- o Définition du processus et de la trame
- o Échelle des comportements
- o Le triangle de Karpman

Exercices et mises en situation

Clôture et bilan de la formation

DURÉE ET HORAIRES DE LA FORMATION

2 jours, soit 12 heures de formation, de 9h00 à 16h30 (déjeuner libre).

COÛT PÉDAGOGIQUE

430 euros net (le GRAPE INNOVATIONS n'est pas assujetti à la TVA)

COMPÉTENCES ET QUALIFICATION DE LA FORMATRICE

Coach professionnelle, elle a dirigé plusieurs E.A.J.E. et coordonne un service Petite Enfance. Elle intervient en tant que formatrice auprès des responsables d'établissement (Analyse des Pratiques Professionnelles, suivi individuel, gestion des conflits, accompagnement au passage en accueil occasionnel, management, etc.).

www.grape-innovations.coop
info@grape-innovations.coop





MOYENS PÉDAGOGIQUES ET DÉMARCHES D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

- Réflexions et échanges sur les pratiques, partage d'expériences
- Questionnements de groupe
- Temps de travail en groupes restreints
- Analyse de situations
- Exercices/Mises en situation pour expérimenter les méthodologies proposées

Notre approche privilégie une pédagogie active et interactive qui favorise les échanges entre professionnels et le transfert de connaissances au sein du groupe. Nous concevons l'ensemble de nos interventions en lien étroit avec les réalités professionnelles. Aussi, la réflexion, l'analyse des situations, les apports théoriques et les exercices s'appuient sur l'expérience des participants et le contexte de fonctionnement de leur établissement. Ces différents dispositifs visent à développer les compétences et ressources des personnes en appui sur les missions de leur établissement et leur rôle spécifique au sein d'une équipe.

Un document pédagogique remis à chaque stagiaire propose une synthèse des principaux points abordés par le formateur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1) Évaluation des compétences

Ce module fera l'objet d'une évaluation pédagogique, portant sur les apports visés, en termes de compétences. Elle sera réalisée par un exercice écrit et une mise en situation.

2) Satisfaction

Cette formation fera également l'objet d'une évaluation qualitative par le biais d'un formulaire individuel à remplir sur place à l'issue du module et par un temps d'expression orale en groupe.

A l'issue de la formation, le GRAPE INNOVATIONS remet à chaque participant une attestation individuelle de formation comprenant la liste des compétences acquises.

CONTACT GRAPE INNOVATIONS

Véronique BRUNIER

Adresse électronique : grape.innovations@wanadoo.fr

Téléphone : 04 37 24 04 79

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Notre référent handicap étudie les solutions pour préparer les conditions d'arrivée et adapter les contenus, supports et outils pédagogiques.

Référente Handicap

Justine ROLLOT : ☎ : 04.37.24.04.79

@ : grape.innovations@wanadoo.fr

MODALITÉ D'INSCRIPTION

L'inscription à un stage doit être effectuée au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Cette dernière est confirmée par la réception du bulletin d'inscription dûment complété. Ce bulletin est disponible sur notre site www.grape-innovations.coop ou sur simple demande téléphonique au 04 37 24 04 79.

FINANCEMENT

Nos formations peuvent être financées soit par les OPCO dans le cadre du Plan de Développement des Compétences, soit par l'employeur qui a prévu une ligne budgétaire interne pour la formation de ses salariés.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en France relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite Loi Informatique et Libertés¹) et en Europe², le

¹ Loi n°78-017 du 6 janvier 1978.



GRAPE INNOVATIONS a mis en place des procédures destinées à garantir la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des personnes bénéficiant des services et/ou produits du GRAPE INNOVATIONS ainsi qu'à respecter leur vie privée. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre Charte sur notre site www.grape-innovations.coop

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Toutes les photocopies extraites d'œuvres publiées, sont faites légalement dans le cadre d'un contrat signé avec le CFC (Centre Français d'Exploitation du Droit de Copies).

Le client s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs à respecter la propriété intellectuelle, à utiliser les supports ou outils fournis en conformité avec les règles d'usage, et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur, sauf autorisation de la part du GRAPE INNOVATIONS pour ceux qui sont sa propriété.

ENGAGEMENTS QUALITÉ

Le GRAPE INNOVATIONS a obtenu la certification NF SERVICE FORMATION³ et s'engage à mettre en œuvre l'ensemble de ses actions avec rigueur et cohérence, en garantissant :

- Un encadrement pédagogique effectué par des formateurs spécialisés dont les compétences sont mobilisées en fonction des thématiques à traiter et des publics à former.
- Un responsable pédagogique chargé de la coordination.
- La composition de groupes adaptés et dimensionnés aux objectifs pédagogiques
- La pertinence de la conception de nos actions grâce à une approche pluridisciplinaire impliquant tous les membres de l'équipe
- Une pédagogie active qui privilégie des temps d'application favorisant l'ancrage des connaissances par la mise en pratique
- Des évaluations orales ou écrites à chaque intervention permettant de tenir compte de vos remarques pour une évolution permanente de nos contenus de formation
- Un suivi administratif et comptable pour vous donner à tout moment des informations concernant vos dossiers.

² Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du Traitement des Données à caractère personnel et à la libre circulation de ces Données (RGPD).

³ SERVICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE. N° DE CERTIFICAT : NF214/09/00078

Cette marque prouve la conformité aux normes NF X 50-760 et NF X 50-761 et aux règles de certification NF214.

Elle garantit que l'aide à la formulation de la demande, les informations relatives à l'offre, la gestion administrative et commerciale de la formation, la conception du produit pédagogique, l'organisation de la formation, la réalisation de la formation et l'évaluation sont contrôlées régulièrement par : AFNOR Certification 11 rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex – France



DEVIS

GERER LES TENSIONS ET DESAMORCER LES CONFLITS AU SEIN DE SON EQUIPE

Dates : 4-5 avril 2022

Horaires : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Coût par session/stagiaire :

2 journées de formation, soit 12 heures.

430,00 € net

**Le GRAPE INNOVATIONS n'est pas assujetti à la TVA
Selon l'Article 293B du Code Général des Impôts**

Fait le à

BON POUR ACCORD (CACHET ET SIGNATURE)

POUR LE GRAPE INNOVATIONS
Hélène CHAREYRON, gérante